

FNUD



Fonds des
Nations Unies
pour la démocratie



IDH

INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME
ET DE PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE :
LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN

Conférence internationale
"Les défis de l'alternance démocratique"
(Cotonou, 23 au 25 février 2009)

Conférence internationale "Les défis de l'alternance démocratique" (Cotonou, 23 au 25 février 2009)

A.- Contexte

Après la vague des indépendances en Afrique, au cours des décennies 60 et 70, les différents régimes politiques se sont mués progressivement en régimes autoritaires, caractérisés par la violation des principes de gouvernance démocratique, au point où la décennie 80 a été celle de grandes difficultés économiques et sociales qui ont conduit les Etats africains à adopter diverses mesures de réformes économiques et sociales drastiques prises dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Ces programmes ont contribué à aggraver la paupérisation des populations et à des drames sociaux.

L'année 1990 marque le début de l'ère du "Renouveau démocratique" en Afrique. Ce phénomène est caractérisé notamment par l'adoption de nouvelles constitutions prônant toutes la démocratie libérale et pluraliste fondée sur les droits de l'homme et les libertés publiques, l'Etat de droit et l'alternance démocratique.

L'on a toutefois noté, dans la seconde moitié de la décennie 1990, certains dysfonctionnements qui ont battu en brèche le "Renouveau démocratique". Au titre de ces dysfonctionnements relevés ces dernières années figurent (i) les révisions des dispositions constitutionnelles en vue de garder durablement le pouvoir, au point d'en revenir à un régime de "règne à vie" ; dans ce cadre, les deux principaux verrous que sont la limitation du nombre de mandats (en général deux) et la limitation d'âge (en général soixante dix ans), sont remis en cause par le premier magistrat au pouvoir avec l'intention évidente d'exercer "à vie" le pouvoir exécutif. Bon nombre d'Etats africains ont franchi cette étape. (ii) les résistances à l'alternance démocratique ouverte par les élections libres et transparentes. Malheureusement de nos jours, la contestation des résultats des urnes, donc du suffrage universel, s'érige de plus en plus en règle (cas récents du Kenya et du Zimbabwe) ; cette pratique met gravement en cause la démocratie dans ses fondements, d'autant qu'elle donne lieu à des manifestations violentes de rue, avec des pertes en vies humaines, des privations de libertés publiques individuelles et collectives (couvre feu et autres décisions restreignant la libre circulation des personnes et des biens).

Outre ces deux formes classiques de résistance à l'alternance démocratique s'installe, progressivement et insidieusement, une autre forme de résistance à l'alternance démocratique que constitue la pratique de la succession dynastique au pouvoir, tendance lourde à transformer la démocratie libérale, pluraliste, en régime de république monarchique par la technique de modifications constitutionnelles apparemment anodines.

Les conséquences des avatars de l'alternance démocratique ne se limitent pas au seul territoire national des Etats concernés. Elles peuvent revêtir une dimension régionale ou internationale comme en témoignent les récentes élections présidentielles au Kenya (décembre 2007) et au Zimbabwe (mars 2008). Ces dysfonctionnements de l'alternance démocratique sont donc susceptibles de menacer la stabilité régionale et partant la paix et la sécurité régionales et internationales.

C'est pourquoi, la Communauté internationale, soucieuse de stabilité dans les relations internationales et de la paix en général, s'est attelée à l'examen des problèmes que soulèvent de nos jours la démocratie et la démocratisation. L'Organisation des Nations Unies notamment les a inscrits depuis longtemps à son ordre du jour. En témoignent les activités de diverses unités du système des Nations Unies dont entre autres le Département des affaires politiques avec notamment la création en son sein en 1992 de la Division de l'assistance électorale, le Haut Commissariat aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le Développement.

La Conférence régionale sur le thème : « *Les défis de l'alternance démocratique* », parrainée par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD), et prévue à Cotonou du 23 au 25 février 2009, s'inscrit dans le droit fil des préoccupations de la Communauté internationale dans la recherche des voies et moyens susceptibles de promouvoir et d'enraciner la démocratie.

La réunion de Cotonou suit celle sur les stratégies pour la promotion de la démocratie, organisée par le FNUD à New York, au siège des Nations Unies en juillet 2006, et celle sur les transitions démocratiques organisée par le Centre international pour la transition démocratique en partenariat avec le FNUD à Budapest (Hongrie) en avril 2007.

B.- Objectifs

La Conférence se propose d'atteindre notamment les objectifs suivants :

- identifier et analyser les motifs et les formes de la résistance à l'alternance démocratique et les problèmes auxquels ils sont liés ;
- élaborer des recommandations pour remédier à ces formes de résistance : méthodes à utiliser pour anticiper les crises post électorales ; formes et modalités d'assistance à apporter aux Etats en situation de crise post électorale...
- définir les modalités pour assurer une éducation/apprentissage portant sur les droits de l'homme et la démocratie en vue de développer chez tous une culture de la démocratie ;
- établir éventuellement un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des conclusions et/ou recommandations de la Conférence.

C.- Participation

La Conférence internationale sur le thème : « *Les défis de l'alternance démocratique* » est une conférence régionale africaine.

Y participeront :

- des représentants (es) de gouvernements africains ;
- des représentants (es) des organisations non gouvernementales africaines et des organisations de la société civile africaines se préoccupant des questions relatives à la démocratie et aux droits de l'homme ;
- des personnes ressources africaines et des personnes ressources en provenance d'autres régions. Celles-ci témoigneront des expériences d'autres régions (Europe de l'Est – Amérique latine – Asie) en matière d'alternance démocratique.

C.- Organisation des travaux

Les travaux de la Conférence se dérouleront en français et en anglais (traduction simultanée), en plénière réunissant tous les participants sous forme de tables rondes.

Ils débiteront par une communication introductive générale qui sera présentée par une haute personnalité ayant une connaissance approfondie de la problématique de l'alternance démocratique. Y seront abordées les questions majeures de cette problématique dans une approche holistique. Suivront quatre (4) autres tables rondes portant sur des questions spécifiques.

Ces tables rondes portant sur un sous-thème de la Conférence seront animées par un groupe de quatre (4) membres comprenant un communicateur, un modérateur et deux (2) experts qui feront de courtes présentations sur un aspect spécifique du sous-thème. Ils procéderont à un échange de vues avec le communicateur avant de se prêter à un débat interactif avec les participants. Le modérateur dirigera les débats et présentera la synthèse des conclusions de chaque table ronde à la fin des travaux de celle-ci.

Les conclusions de l'ensemble des travaux de la Conférence seront présentées par le Rapporteur général, débattues et adoptées lors de la dernière séance.

Ci-après, à titre indicatif et provisoire, un canevas de la communication introductive générale et des quatre (4) tables rondes.

Communication introductive : Les défis de l'alternance démocratique

Elle portera notamment sur des questions majeures telles que : la définition de la notion d'alternance démocratique ; le processus électoral ; la permanence et la neutralité de l'Administration ; le rôle de l'Armée et des forces de sécurité publique ; la transmission ordonnée du pouvoir ; le statut et le rôle des dirigeants sortants ; les motifs et les formes de résistance à l'alternance démocratique...

Table ronde 1 – La Constitution, garante de l'alternance démocratique

Les points suivants pourraient être abordés : la Constitution et les droits de l'homme ; les droits civils et politiques et les libertés fondamentales ; la séparation des pouvoirs ; les élections et la limitation des mandats ; les clauses constitutionnelles visant à assurer l'alternance démocratique ; la transition démocratique (modèles de gouvernement de transition) ; les révisions constitutionnelles (tendance lourde vers la République monarchique)...

Sous-thèmes de la Table ronde 1

- Sous-thème 1 : Société civile et alternance démocratique
- Sous-thème 2 : Renouveau démocratique et forces armées africaines : état des lieux et perspectives

Table ronde 2 – Le processus électoral et l'alternance démocratique

Mériterait considérations entre autres : les lois électorales, la préparation, l'organisation et la surveillance des élections : rôles respectifs de l'Administration centrale, structures autonomes et acteurs politiques (les commissions nationales électorales) ; le financement des campagnes électorales ; la liberté de la presse, le pluralisme des médias, l'accès équitable de tous les partis politiques aux médias d'Etat, le rôle des médias privés ; le contentieux électoral...

Sous-thèmes de la Table ronde 2

- Sous-thème 1 : Processus électoral et droits de l'homme
- Sous-thème 2 : Médias, opinion publique et alternance démocratique

Table ronde 3 – Le pouvoir décisionnel en fin de mandat

Plusieurs questions telles que, le respect des échéances constitutionnelles de fin des mandats politiques ; la limitation de certaines activités gouvernementales pendant la période (à déterminer) précédant la fin du mandat présidentiel ; le contrôle et la supervision des dépenses de l'Etat et les transferts de fonds des dirigeants pendant la période précédant la fin des mandats ; le respect par les autorités gouvernementales des prescriptions constitutionnelles relatives à leurs biens, à leur participation aux marchés publics et à leurs obligations de reddition des comptes, l'alternance démocratique, la continuité de l'Etat, la neutralité de l'Administration et la transparence des comptes publics..., pourraient être examinées.

Sous-thèmes de la Table ronde 3

- Sous-thème 1 : Bonne gouvernance : réédition des comptes et responsabilité
- Sous-thème 2 : Obligations constitutionnelles et légales des gouvernants et autres responsables politiques nationaux

Table ronde 4 – Les acteurs politiques face aux résultats des élections et l’alternance démocratique

Les préoccupations suivantes seraient à considérer : le comportement des vainqueurs, des perdants, des partis politiques et leurs militants ; les recours aux voies établies pour le contentieux et non à la violence en cas de contestation ; la nécessité de l’existence d’un statut de l’opposition ; l’éducation citoyenne, émergence et consolidation des mécanismes et organes d’équilibre des pouvoirs / apprentissage à la culture de la démocratie (expériences et propositions).

Sous-thèmes de la Table ronde 4

- Sous-thème 1 : Contribution de la femme à l’enracinement de la démocratie par l’éducation
- Sous-thème 2 : Culture de la démocratie

Fait à Cotonou, le 28 novembre 2008